

LES OUTILS DE LA COOPÉRATION

COOPÉRATIONS FONCTIONNELLES ET INSTITUTIONNELLES

La coopération est une nouvelle donne, particulièrement impulsée par les schémas régionaux ou la recherche d'améliorations. Elle peut prendre différentes formes qui seront le fruit de la réflexion stratégique des organisations : à un projet, une forme singulière.

Cette formation permettra aux participants de mettre en œuvre la coopération avec des modalités et des outils qui servent le projet poursuivi.

Y seront notamment approfondis les mérites et limites des différents outils : mises à disposition, conventions, associations, GCS, GCSMS, GIP, GIE, délégation d'exploitation, mandat de gestion.

La formation « Les outils de la coopération » s'adresse aux dirigeants des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Elle sera organisée, à la demande et selon les besoins,

en régions ou en inter-régions. L'organisation de sessions de formation inter-établissements peut être à l'origine d'une alliance... Une formation commune aux équipes concernées de deux organismes peut la conforter. Les objectifs et contenus de formation pourront être ajustés, notamment suivant la composition du groupe, mixte sanitaire et médico-social ou non.

OBJECTIFS

- Connaître les instruments de la coopération et leur mode d'emploi adéquat
- Analyser l'opportunité de recourir à tel ou tel outil en fonction du projet qu'il servira
- Identifier les points de vigilance indispensables (fiscalité, instances représentatives du personnel)

CONTENU

Le contexte juridique des coopérations

- Les schémas
- Les projets médicaux de territoires
- Les autorisations sanitaires
- Les autorisations sociales et médico-sociales

Les instruments de la coopération

Les coopérations fonctionnelles : membres communs de conseils d'administration, mises à disposition, conventions, délégation d'exploitation, mandat de gestion

Les coopérations institutionnelles : associations, GCS, GCSMS, GIP, GIE, groupement d'employeurs



25 juin 2015



Paris



316 €
par personne



1 jour



01 53 98 95 03



formation@feharp.fr

JANVIER
FÉVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE

Voir aussi la formation « Coopération et regroupement – une opportunité, une réflexion stratégique »
Dans la rubrique « Vie associative »

PUBLICS

- Présidents et administrateurs
- Directeurs généraux
- Directeurs
- Cadres de direction

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive alternant :

- apports juridique
- illustration
- échanges et mutualisation

INTERVENANT

- Intervenant ou consultant juridique spécialisé en droit public et en droit sanitaire et social

